

INITIATION 1^{er} SECOURS

Carine (infirmière/formatrice)

Protéger
Alerter
Secourir



Ne pas mettre en danger !!

112	Numéro Européen	INFOS A DONNER - Se présenter - Lieu TRES PRECIS - SITUATION : victime, consciente NE JAMAIS RACCROCHER GARDER SON SANG FROID
15	Samu	
18	Pompiers	
17	Gendarmerie	
114	Pour communiquer par messages si impossibilité de parler	

- **SUR LE MOBILE** : Personne(s) à contacter en priorité : **ICE** (In Case of Emergency / En cas d'urgence)
Pour avoir accès à ces infos, il est impératif d'**ENLEVER** le code de déverrouillage du téléphone

PROTECTIONS POUR EVITER LE SURACCIDENT

Sur Autoroute

- Utiliser de préférence les bornes d'appel d'Urgence qui permettent la géolocalisation précise
- Prévenir en avant de l'accident
- Ne pas toucher aux obstacles

SECOURIR EN CAS D'ETOUFFEMENT

Victime qui tousse : ON NE PANIQUE PAS

- L'air passe donc RAS
- On l'encourage à tousser : **NE PAS TAPER DANS LE DOS**
- Il vaut mieux aider la personne à se pencher en avant en lui disant de respirer doucement.
- **NE PAS LUI DONNER A BOIRE**
- Si la toux persiste : appeler le 15 pour avoir un conseil médical

Victime qui ne tousse pas : Manœuvre de Heimlich

- **Etape 1** : Donner **un maximum de 5 claques** à plat dans le dos entre les omoplates et si aucun résultat, passez à l'étape 2
- **Etape 2 : Manœuvre Heimlich** : Compression abdominales : Poing entre nombril / poitrine et faire le « piston » en visant les cervicales

Le faire plusieurs fois : **rapide, efficace**. Si aucun résultat, appeler le 112 / 115

ATTENTION!

Si la victime est un bébé

- Mettre le bébé sur son avant-bras/cuisse
- Tenir la nuque avec une main
- Tenir la mâchoire avec l'autre main
- Tapez dans le dos entre les omoplates

PLS Position Latérale de Sécurité ⇒ Victime inconsciente, ne respire pas

- 1) **Observer** la situation
- 2) **Sécuriser** les lieux (débris de verre
- 3) **Victime : bilan conscience** Deux ordres simples ⇨ « Serrez la main » « Ouvrez les yeux »
⇒ Consciente : Respire

⇒ Inconsciente : Ne respire pas

Pour contrôler la respiration : Soulever le menton et placer la **main sur le front**

- Je vois : Poitrine qui se soulève
- Je sens : Respiration sur ma joue
- J'entends : J'écoute si elle respire

Position Latérale de Sécurité

1. Contrôle de la respiration
2. Main sur le front / 2 doigts sur le menton : on vérifie pendant 10 s si la victime respire
3. Enlever lunettes
4. Le bras face à nous à 90°
5. L'autre main : paume contre paume restent toujours « collées »
6. La placer sous l'oreille en face
7. Plier le genou
8. Se reculer
9. Tirer un coup sec
10. Bien caler main sous oreille
11. Bien plier la jambe
12. Ouvrir bouche pour ne pas obstruer

DEFIBRILATEUR

- ✓ Le défibrillateur ne sera pas efficace, si le cœur est contracté en permanence
 - ✓ Un défibrillateur donne l'impulsion électrique pour relancer l'activité cardiaque
 - ✓ Il n'y a aucun danger si l'on place un défibrillateur alors que la victime n'en a pas besoin
- En cas d'une personne inconsciente, si le défibrillateur est à moins de 10 s, on le place avant le massage.

Sinon on masse de suite

On envoie une personne en chercher un (ex : maison de retraite). Lorsque le défibrillateur est arrivé, on continue de masser, on place les électrodes.

MASSAGE CARDIAQUE

1. Si on utilise le défibrillateur : on dénuder la poitrine pour positionner les électrodes. Sinon, il n'est pas nécessaire de dénuder la poitrine mais risque de « se brûler » les paumes des mains
2. Appuyer sur le sternum avec plat main
3. Bras tendu à la perpendiculaire et on place la seconde main par-dessus, bien au-dessus de la victime
4. On enfonce de 4 ou 5 cm chez l'adulte
5. 100 à 120 par minute ⇒ Rythme rapide complètement relâché pour que le sang circule

Chez l'enfant : 1 seule main et moins fort

Chez le bébé : 2 doigts



Toujours masser et ne pas s'arrêter jusqu'à l'arrivée des Secours

On passe de 4 à 40 % de chance de survie en massant.

Si impossible de procéder au massage cardiaque :

On fait les bons gestes de Prévenir Alerter Sécuriser. On gagne des vies !!!

MESSAGE DE CARINE (26/02/19)

Une loi sur la protection du citoyen vient d'être votée pour protéger le citoyen sauveteur en cas de mauvaise manipulation de la victime

<http://www.secoursmag.com/newsroom/citoyen-sauveteur-la-proposition-de-loi-adopt%C3%A9e-%C3%A0-l'assembl%C3%A9e.html>

Une proposition de loi pour lutter contre la mort subite a été adoptée dans la nuit du mardi 19 au mercredi 20 février à l'Assemblée nationale. Cette proposition vise notamment à instaurer un statut de "citoyen sauveteur".

La proposition de loi sur la mort subite a été adoptée ce mardi 19 février à l'Assemblée

L'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité en première lecture dans la nuit du mardi 19 février, « Une proposition de loi de la majorité visant à lutter contre la mort subite de l'adulte et à sensibiliser la population aux gestes qui sauvent. L'objectif de cette proposition de loi : sensibiliser 80 % de la population aux gestes qui sauvent, ce qui permettrait de sauver 3 000 vies chaque année.

Pour ce faire, le texte instaure un statut de "citoyen sauveteur" qui vise à protéger le citoyen portant secours à une personne en situation d'arrêt cardio-respiratoire, en assurant qu'il soit exonéré de tout responsabilité légale en cas de décès. Le texte prévoit également de créer une journée nationale lutte contre l'arrêt cardiaque et de renforcer les sanctions en cas de dégradation des défibrillateurs. La proposition de loi doit maintenant passer par le Sénat, avant d'être définitivement adoptée. Une perspective qui pourrait intervenir dans les prochains mois. »